

“Galantgate” : Maingain envisage une plainte

“Supprimer la rémunération de certains mandats”

Entretien **Mathieu Colley**

Ca y est. Fin du suspense qui tenait les troupes amarantes en haleine depuis des mois. Hier soir, le président Olivier Maingain, a soumis au vote des militants le fruit d’*“une longue réflexion”*: Défi, une nouvelle appellation assortie d’un nouveau logo (*ci-contre*) pour ce qu’il faudra encore appeler un temps l’ex-FDF. Il nous explique les tenants et aboutissants de ce baptême qui doit contribuer à élargir l’assise électorale et le poids d’un parti toujours très bruxellois. Défi, c’est ainsi qu’il faudra désormais appeler le parti, au départ d’une idée d’un consultant en marketing politique.

Pourquoi ce changement de nom ?

Si on veut davantage convaincre et gagner en influence, il faut mieux percevoir les attentes des citoyens et se redéfinir en fonction d’elles. Beaucoup de citoyens sont méfiants à l’égard du politique car ils ont l’impression qu’il se parle surtout à lui-même, qu’il parle surtout de partage de pouvoir, de la sauvegarde de ses avantages. Cette perception que le politique vit dans une forteresse et se trouve dans l’incapacité d’imaginer l’avenir intervient alors que nous vivons dans une époque où la capacité des citoyens d’imaginer leur avenir collectif est de plus en plus limitée par la montée en puissance de pouvoirs obscurantistes. Je parle du pouvoir de l’argent, des groupes de pression, de l’extrémisme religieux menaçant l’intérêt général. Il en découle une perte de confiance en la démocratie. Certains citoyens pensent se réfugier auprès de forces politiques extrémistes, populistes ou nationalistes qui leur font croire qu’elles sont des refuges alors qu’elles sont des

menaces. Il faut accepter de se remettre en cause, et c’est ce que nous faisons.

Comment en êtes-vous arrivé à Démocrates fédéralistes indépendants ?

En mettant sur la table ce qui fait notre singularité. Nous ne sommes liés à aucun pilier, à aucun lobby ou groupe de pression. Et nous ne le serons jamais. Nous sommes un parti de citoyens indépendants. Nous sommes des fédéralistes, un terme qui recouvre le refus de subir la loi du plus fort, à l’opposé des nationalistes. Les fédéralistes sont des gens modérés qui cherchent à concilier les contraires pour trouver de nouveaux consensus. Il faut réinventer les modes de démocratie et inventer des nouveaux lieux de débats pour contrer la montée des extrémismes. Trouver un nouvel équilibre entre démocratie participative et représentative. Cela passe par de nouveaux choix éthiques quant à la manière d’exercer les responsabilités à la tête des collectivités publiques.

C’est-à-dire ?

Je plaide notamment pour une remise en cause du statut des mandataires. Ma proposition : un mandataire ne serait plus rémunéré que s’il est élu par le peuple ou s’il exerce une fonction exécutive responsable devant une assemblée d’élus. Pour les autres mandats qui sont souvent créés dans des structures parallèles pour conforter le statut pécuniaire du politique, plus rien ! Pas de rémunération dans les ASBL, dans les intercommunales ou les sociétés publiques.

Et pour les non-élus qui siègent parfois dans ces structures ?

Les partis doivent-ils garder la mainmise sur la représentation dans ces organes ? C’est là qu’il faut ouvrir le champ à la dé-

mocratie participative. Il y a des organismes de gestion. On peut faire une sélection d’experts sans se poser la question de la carte de parti. A côté de ces experts, il peut y avoir des citoyens tirés au sort. Pourquoi pas ? Aujourd’hui, les partis sont devenus des écuries servant à placer des gens dans des fonctions. Soyons clairs : le système nous amène à participer à ce genre de partages d’influence.

Quel lien avec Défi ?

“Dé” pour démocrates, “F” pour fédéraliste et “I” pour indépendants. Cela résume la singularité de notre message. Pourquoi un nom commun ? On ne voulait pas reprendre une sémantique qui sente la naphthaline comme “parti”, “union” ou autre. Nous ne voulions pas non plus nous définir par des références idéologiques passées qui ne nous auraient pas permis d’être entendus dans la force novatrice que l’on veut exprimer. Nous avons choisi de ne pas mettre dans le nom une référence au libéralisme social qui fonde pourtant l’idéologie du parti car c’eût été trop limitatif par rapport aux nouveaux équilibres globaux que nous souhaitons pour la société. Défi exprime un état d’esprit, une dynamique, une ambition. Le défi c’est aussi le refus de se soumettre à toute domination, que ce soit celle du nationalisme, du populisme ou de l’obscurantisme religieux.

La référence francophone disparaît. N’avez-vous pas peur de perdre votre âme ?

Notre fidélité à l’engagement francophone ne peut plus être mise en doute. La diversité des populations fait que le rapport à la francophonie n’est pas de même nature qu’il y a cinquante ans. Les populations issues de l’immigration ne vivent pas la francophonie de la même façon. On

- Les FDF se rassemblent sous un nouveau nom : Défi pour Démocrates fédéralistes indépendants.

- Le président du parti ne digère pas l’affaire Galant.

- Et refuse de participer au scrutin partiel du 13 décembre à Linkebeek.

ne peut pas leur dire: "Soyez exclusivement francophones."

L'objectif est également d'optimiser votre image en Wallonie où vous peinez toujours à convaincre?

Même si nous étions restés uniquement à Bruxelles, il aurait fallu ce changement. Pour beaucoup de Wallons, le FDF veut dire Bruxelles. C'est une barrière psychologique qu'il fallait casser.

Quelle sera votre stratégie en Wallonie?

Nous nous devons de remettre en cause notre façon de communiquer sur l'enjeu wallon. Il faut identifier avec plus de force ceux qui peuvent porter notre message et leur donner plus de visibilité. Il y aura des

changements très rapidement. Ce sera un travail d'équipe.

DÉFI

DÉMOCRATE
FÉDÉRALISTE
INDÉPENDANT

"On ne voulait pas reprendre une sémantique qui sente la naphthaline comme 'parti', 'union' ou autre."

"Nous nous devons de remettre en cause notre façon de communiquer sur l'enjeu wallon."

"Nous ne déposerons pas de liste à Linkebeek"

Vous semblez aujourd'hui plus proche du PS que du MR, c'est aussi cela le changement?

Absolument pas. Nous sommes équidistants. Ce qui a changé la donne, c'est que le MR a fait le choix d'une alliance qui déséquilibre profondément la Belgique. C'est le virus mortel du séparatisme. On ne peut pas dire très longtemps que ce pays va être dirigé par une majorité flamande avec un seul parti francophone qui lui sert d'alibi. Si une telle situation perdure, ce déséquilibre conduira tôt ou tard à un problème de cohabitation entre les communautés. La N-VA poursuit le dépeçage de l'Etat fédéral de l'intérieur. Justice, politique scientifique, climat, survol de Bruxelles, toutes ces évolutions démontrent qu'on va vers un déséquilibre. Les Wallons et les Bruxellois se demanderont en quoi ils sont défendus.

Il faut donc rompre l'isolement du MR et s'en rapprocher?

Je ne veux pas l'isolement du MR. Il faut simplement qu'il dise clairement qu'il ne veut plus de sa collaboration privilégiée avec la N-VA.

Tant qu'il ne le dira pas, vous privilégieriez des alliances sans les libéraux?

Nous n'avons pas d'autre choix. Si le MR entend être le seul parti francophone qui accepte pareille association sur le long terme, ce serait une folie. Je ne suis pas dans une logique de rejet définitif à son égard. C'est le MR qui s'est mis dans une situation d'isolement.

Passons à l'affaire Galant. L'article 29 du code d'instruction criminelle oblige tout fonctionnaire à signaler à la justice tout fait délictueux. Ne serait-ce pas la première chose à faire dans le chef du président du SPF mobilité, M. Ledoux? Souhaitez-vous que la justice se saisisse de cette affaire?

C'est à M Ledoux de répondre. Je peux vous dire que comme bourgmestre, il m'est déjà arrivé d'appliquer l'article 29. Moi je n'exclus pas, je suis en train de l'étudier sur le plan juridique, de déposer une plainte avec constitution de partie civile devant un juge d'instruction pour ce qui concerne l'affaire Galant. C'est délicat car ce serait en ma qualité de député. Pourquoi? Car un manque de transparence persiste: on refuse au Parlement de connaître l'acte administratif de désignation de ce cabinet d'avocats. Si on me dit qu'il n'y a pas d'acte, je réfléchirai à déposer plainte. Car il s'agit d'une infraction pénale.

Le parquet général doit prendre l'initiative selon vous?

Il pourrait s'en saisir en effet. Mais je reste attaché à la séparation des pouvoirs. En tout cas, je ne pourrai pas accepter qu'on conclut cet épisode en nous disant qu'on a toujours fait comme ça. Non, ce serait d'un simplisme épouvantable. Une imprudence? Une erreur? Non, c'est l'abandon d'une exigence parmi les plus essentielles: que les autorités politiques respectent la loi qu'elles votent elles-mêmes.

Des élections sont prévues à Linkebeek. Présenteriez-vous une liste FDF?

Non. On ne voit pas l'objectif concret de cette démission groupée de conseillers communaux. Qu'est-ce qui va changer au bénéfice des citoyens qui doivent savoir si les facilités seront appliquées? On préfère donc s'abstenir. Nous ne déposerons pas de liste et ne mettons pas de candidats sur la liste de Damien Thiéry. Je constate que plusieurs des conseillers communaux sortants ne se représentent pas. Tout cela est paradoxal.

"Je ne veux pas l'isolement du MR. Il faut simplement qu'il dise clairement qu'il ne veut plus de sa collaboration privilégiée avec la N-VA."